

15^{ème} TOURNOI DE DOUBLES ET MIXTES DE POISY

N° DOSSIER POONA : 2102218

N° AUTORISATION : en cours

POISY (74), les 05 et 06 Février 2022

Tournoi de Double et Mixte

REGLEMENT PARTICULIER

Dispositions générales

- 1) Cette compétition de badminton est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- 2) Le Juge-Arbitre est **Florian DEGLAND (ABC)**. Les GEO sont **Samuel PHILIPPE (XBP74)** et **Jean-Claude BERTHE (XBP74)**
- 3) Le tournoi est autorisé par la Ligue Auvergne-Rhône Alpes. Le numéro de dossier est le 2102218. Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours
- 4) **COVID-19** : À la suite des nouvelles normes gouvernementales, un pass sanitaire sera obligatoire pour les joueurs. Un contrôle sera effectué au moment du pointage le jour du tournoi, votre participation se verra annuler si le pass sanitaire n'est pas présenté ou non valide et le joueur sera automatiquement déclaré comme forfait volontaire.
Les spectateurs devront également présenter un pass sanitaire valide. Un contrôle sera effectué à l'entrée du gymnase.
Les joueurs et les spectateurs devront respecter le protocole sanitaire du gymnase en vigueur au moment du tournoi. Il sera communiqué avec les convocations.
- 5) Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre possède la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- 6) Le logiciel utilisé pour le tournoi sera : Badnet.

15^{ème} TOURNOI DE DOUBLES ET MIXTES DE POISY

Accueil des joueurs

- 7) Les tableaux proposés sont les doubles hommes, doubles dames et double mixtes.
- 8) Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la FFBad et en possession d'une licence en cours de validité au moment du tirage au sort.

Chaque joueur a la possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux.

Inscriptions

- 9) **Le tournoi est ouvert à tous les joueurs (français ou étrangers) licenciés FFBad, classés dans les séries N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 à partir de la catégorie minimes (minimes classés minimum D8 dans l'un des 3 tableaux). Il se déroulera au gymnase du collège, 129 route du collège, 74330 POISY.**
- 10) Tous les joueurs doivent avoir acquitté auprès de l'XTREM BAD POISY leur droit d'inscription. Le montant des droits d'engagements est de 17 € pour un tableau et de 21 € pour 2 tableaux.
- 11) Les inscriptions individuelles ou par club doivent être saisies directement sur Badnet. Aucune fiche d'inscription ne sera réceptionnée/validée par un autre moyen (téléphone, mail, badiste, courrier, réseaux sociaux).
- 12) Les règlements devront obligatoirement être effectués sur Badnet. Les frais bancaires supplémentaires dus directement à Badnet sont pris en charge par XTREM BAD Poisy.
- 13) La date limite des inscriptions est le **mardi 25 janvier 2022 à minuit**. Le nombre de joueurs étant limité à 250, la priorité sera donnée aux premières inscriptions complètes reçues. (Date d'inscription et de paiement du dernier inscrit de la paire est prise en compte pour l'inscription de la paire).
- 14) En cas de dépassement du nombre d'inscrit, une liste d'attente sera constituée en tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
 - **Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + paiement).**
 - **Joueurs inscrits dans leur série de classement.**
- 15) Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ». Le comité d'organisation essaiera dans la mesure du possible de lui trouver un partenaire dans la liste des joueurs en attente de partenaire.

15^{ème} TOURNOI DE DOUBLES ET MIXTES DE POISY

Tableaux

- 16) Tous les tableaux se dérouleront en poules suivi d'un tableau à élimination directe.
- 17) Les séries seront regroupées en fonction des participants et des niveaux des joueurs.
- 18) Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de cinq inscrits. De plus, en cas d'inscriptions inférieures à sept ; le tableau se jouera obligatoirement en une poule unique (six inscriptions).
- 19) Les doubles Hommes et Dames se joueront uniquement le samedi, les mixtes se joueront le dimanche. Toutes les séries se joueront en poule avec 1 ou 2 sortants par poule en fonction du nombre de paires dans les séries (2 sortants dans la mesure du possible).
- 20) L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés **jusqu'à 1 h à l'avance**.
- 21) Pour chaque tableau le nombre de participants pourra être limité afin de correspondre au mieux aux potentiels échéanciers et aux règles sanitaires à appliquer.
- 22) Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre et le comité organisateur par rapport au CPPH de la FFBAD et au rang des joueurs au **27 janvier 2022**, lors du tirage au sort prévu le **28 janvier 2022**.

Déroulement de la compétition

- 23) Le déroulement de la compétition et des rencontres est réalisé suivant les protocoles sanitaires de la Fédération Française de Badminton en vigueur aux dates du tournoi. Le protocole sanitaire à respecter sera envoyé avec les convocations et affiché dans la salle.
- 24) L'utilisation de substances et de tous les moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.
- 25) Une tenue de badminton, conforme aux circulaires « tenues vestimentaires et publicité du Guide du badminton/chap. 03.07/les principes sportifs » est souhaitée sur les terrains.

15^{ème} TOURNOI DE DOUBLES ET MIXTES DE POISY

- 26) Les horaires prévisionnels fournis par l'affichage ou par la table de marque sont indicatifs.
- 27) Les joueurs doivent être présents dans la salle au moins 40 minutes avant l'heure prévue de leur match, **1h10 si la convocation est prévue dès 12h00.**
- 28) Les volants sont à la charge des joueurs, en cas de litige les volants officiels de toutes les séries sont : RSL Tourney 3 (Plumes). En vente dans la salle.
- 29) Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation après l'annonce de leur match. Ces 3 minutes comprennent le test de volants, la prise de repères et le changement de tenue. L'échauffement des joueurs aura eu lieu auparavant. Si au bout de 5 minutes, le joueur ne s'est pas présenté sur le terrain, il pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le stade de la compétition.
- 30) Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 31) Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boisson, serviette, ...).
- 32) Pour mémoire : Quand le score atteint la première fois dans le set 11, les joueurs bénéficient d'un arrêt de jeu de 60 secondes. Entre chaque set, cette interruption est de 120 secondes. Les joueurs changent de demi-terrain à la fin de chaque set, et au troisième set, lorsque le score atteint la première fois 11.
- 33) Tous les matchs se joueront en 2 sets de 21 points gagnés et seront auto-arbitrés.
- 34) Lors du service, tout volant touchant l'infrastructure de la salle ou les filins sera prononcé "let" et le service pourra être refait au maximum 2 fois. En cours de jeu, un volant touchant l'infrastructure de la salle ou les filins sera considéré "faute".
- 35) L'accès au plateau du jeu est exclusivement réservé aux Juge-Arbitres, aux organisateurs, aux joueurs appelés devant disputer un match, ainsi que leur(s) entraîneur(s) (au maximum 2 par paire). Le(s) entraîneur(s) sont autorisés à rester sur le plateau le temps de la durée du match.
- 36) Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre 2 matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quel que soit les catégories. Le temps de repos est compté entre de la fin du match et le début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressés(ées). Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

15^{ème} TOURNOI DE DOUBLES ET MIXTES DE POISY

- 37) En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 3.2.5 du Règlement Général des Compétitions.
- 38) Les droits d'inscriptions, passés la date du tirage au sort, ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif, au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition. Le remboursement ne sera effectué qu'après la validation de ce justificatif.
En cas d'annulation de la compétition à cause du coronavirus COVID-19, les droits d'inscriptions seront intégralement remboursés.
- 39) Tout joueur forfait (ou blessé) avant la compétition devra envoyer par courrier un justificatif au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à la commission régionale d'arbitrage par mail : Sophie.bluy@badminton-aura.org
Ou par courrier : Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton
37 route du Vercors
38500 Saint Cassien
- 40) Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
- 41) Pour toute contestation, seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- 42) Le club organisateur, XTREM BAD POISY, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.

Le comité organisateur remercie par avance tous participants qui, en observant le présent règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Le juge arbitre

Florian DEGLAND



Les GEO

Samuel
PHILIPPE



Jean-Claude
BERTHE

